



Union Nationale des Etudiants
en Chirurgie Dentaire

Dossier de Presse

Coût des études en Odontologie

Août 2020

22 av de la Grande Armée - 75017 Paris - Tél : 06 42 65 76 08 - contact@unecd.com - www.unecd.com

Association créée en 1961, à but non lucratif selon la loi 1901

Représentée au CNESER et au CNOUS, nommée à la CNEMMOP et à l'ONDPS - Membre de la FAGE, de l'EDSA et de l'IADS

AVANTS PROPOS	2
INTRODUCTION	3
INDICATEUR FAGE “COÛT DE LA RENTRÉE”	5
Frais de vie courante	6
Frais spécifiques de rentrée	9
Coût de la rentrée 2020 pour un étudiant :	11
COÛT DE LA RENTRÉE EN ODONTOLOGIE	12
Méthodologie	12
Résultats	13
Focus sur la rentrée des deuxièmes années	16
Coût de la rentrée 2020 pour un étudiant en deuxième année de chirurgie dentaire	17
PISTES DE RÉFLEXION	18
Généralisation des systèmes d’aides pour les étudiants boursiers	18
Achat de matériel d’occasion	18
Rationaliser le matériel demandé aux étudiants	19
Initiatives déployées au sein des facultés	19

AVANTS PROPOS

L'indicateur du coût de la rentrée est un outil fiable qui permet d'analyser d'année en année le coût financier de la rentrée pour les étudiants. Il sera pour cette année de **3 408,49 euros** pour un étudiant en chirurgie dentaire entrant en deuxième année, en augmentation régulière depuis de nombreuses années. Plus d'un étudiant en santé sur 4 est boursier à l'université : ils se révèlent une population fragile et sur-exposée à la précarité étudiante.



Les facultés d'odontologie n'arrivent plus, faute de financements suffisants, à fournir le matériel nécessaire au bon déroulement des travaux pratiques. Ce sont même les négociations de relations partenariales avec les industriels qui parfois définissent le programme des travaux pratiques, faute de pouvoir se procurer le matériel nécessaire. Les facultés s'appuient aujourd'hui sur les associations étudiantes locales pour faire peser le poids financier du désengagement de l'état sur les étudiants en odontologie.

Avec le système actuel de "frais pédagogiques" obligatoires pour les étudiants en chirurgie dentaire, ce sont les principes mêmes de l'Université qui sont remis en cause. Nous souhaitons radicalement changer ce système.

Tordons le cou de suite aux idées reçues : un étudiant reste étudiant qu'importe son futur métier et sa future rémunération, et les études de chirurgie dentaire ne sont pas gratuites car sur les 60 000 euros que représentent 6 ans d'étude à l'université¹, l'étudiant financera de son côté 70 000 euros supplémentaires, en loyers, assurances, matériel, et frais courants durant son cursus.

Comment justifier une différence de plus de 3 000 euros pour le coût du matériel pédagogique entre deux UFR ?

Je vous souhaite une bonne lecture,

Ewen Le Drast,
Président de l'UNECD

¹ Rapport, LES DROITS D'INSCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLIC, Cour des Comptes, 2018

INTRODUCTION

Depuis 1961, l'Union Nationale des Étudiants en Chirurgie Dentaire (UNECD) accompagne les 7 500 étudiants en chirurgie dentaire durant leurs études en ayant principalement pour mission de rassembler et représenter les étudiants sur le territoire national, afin de défendre leurs droits et intérêts moraux, professionnels et matériels.

Ce dossier de presse a été rédigé en concertation avec les 16 corporations d'étudiants en odontologie de France, dans le but d'analyser la disparité des frais de matériel déboursés par les étudiants au niveau national lors de leur entrée à l'université et tout au long de leur cursus. Nous souhaitons **travailler avec chaque UFR** à partir des différentes pistes de réflexions que nous proposons dans l'objectif de réduire au maximum les frais pour les étudiants.

Nos études de chirurgie dentaire sont organisées en 3 cycles :

- **1^{er} cycle (DFGSO), pré-clinique, correspondant à la PASS ou LASS, 2^{ème} et 3^{ème} année d'odontologie.**
Il comprend un apprentissage théorique et manuel de notre profession : le nombre conséquent de travaux pratiques réalisés représente une spécificité de notre filière. L'achat du matériel nécessaire au bon déroulement des séances est très souvent à la charge de l'étudiant, bien que suppléé par le prêt d'instruments de l'université, et le don de certains industriels.
- **2nd cycle (DFASO), clinique, correspondant à la 4^{ème} et 5^{ème} année d'odontologie.**
Il correspond au début de l'externat avec l'acquisition du statut "d'étudiant hospitalier" en devenant salarié du CHU. Les étudiants en chirurgie dentaire ont pour obligation de réaliser des stages cliniques au sein des services d'odontologie en parallèle de leurs études à l'UFR. Lors de l'externat, l'étudiant prend en charge des patients dans leur intégralité en réalisant de multiples actes cliniques sous la supervision de leurs enseignants.
- **3^{ème} cycle qui est divisé en deux voies (TCEO) :** un cycle appelé "court" (1 an) par l'obtention de la 6^{ème} année d'odontologie qui consiste en une année partagée entre la clinique et un stage actif en cabinet, ou appelé "long" (3 à 4 ans) par l'obtention d'un Diplôme d'Étude Spécialisé (DES) qui sont au nombre de trois actuellement : orthopédie dento-faciale (ODF), médecine bucco-dentaire (MBD) et chirurgie orale. Par la suite, l'étudiant valide son cursus par la soutenance de sa thèse.

L'UNECD demande depuis sa création la **gratuité complète du matériel pédagogique** pour les étudiants en chirurgie-dentaire.

Il peut être intéressant de considérer le contexte législatif entourant ces frais. Comme pour toute formation universitaire en vue de la préparation d'un diplôme national, les droits d'inscription aux études d'odontologie sont fixés par un arrêté conjoint des ministres chargés de l'enseignement supérieur et du budget.

D'autre part, il est précisé dans la circulaire n°2012-12-290 du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 03 juillet 2012 et à destination des recteurs d'académie et des directeurs des établissements publics d'enseignement supérieur, les éléments suivants :

« Certaines contributions complémentaires peuvent être perçues par les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel sur le fondement de l'article L. 719-4 du code de l'éducation en contrepartie de rémunérations pour services rendus. Il appartient aux conseils d'administration de délibérer sur la fixation et l'objet de ces éventuelles redevances.

Toutefois, en vertu d'une jurisprudence constante, la perception de telles redevances n'est possible qu'à condition que celles-ci soient facultatives, clairement identifiées et perçues en échange de prestations effectivement rendues aux usagers, et que leur non-paiement ne puisse écarter l'étudiant du cursus qu'il souhaite poursuivre. »

Nous pouvons très facilement comparer le coût du matériel pédagogique dans nos études à des « droits d'inscription déguisés ». Étant obligatoires pour l'ensemble des étudiants, et le cursus ne pouvant être effectué sans l'acquittement de ceux-ci, nous ne pouvons ici parler de « contribution complémentaire ».

Les frais de matériels pédagogiques imposés par les UFR d'odontologie s'inscrivent dans un contexte d'illégalité patent, et ce depuis de nombreuses années !

Si les budgets du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et des Universités se révèlent incapables de financer à la hauteur des enjeux la formation des chirurgiens-dentistes de demain, **la question de la place de l'odontologie dans le système universitaire actuel doit être débattue.**

NB : Les données récoltées pour le coût du matériel dans chaque faculté d'odontologie sont estimées en fonction de chaque association étudiante locale. De légères variations peuvent être observées, ne remettant pas en cause le coût global.

I. INDICATEUR FAGE “COÛT DE LA RENTRÉE”

En 2002, la Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE) publie pour la première fois son indicateur du coût de la rentrée étudiante. Cet indicateur est calculé pour **un étudiant de 20 ans, en licence à l’université, sans double licence, non boursier et ne vivant plus au domicile familial**. Il correspond à la moyenne des coûts estimés selon les villes, pondérée par les effectifs d’étudiants inscrits en Ile-de-France et en Régions. Les données sont calculées pour l’année 2020, à l’exception des frais pédagogiques de filière, **basées sur l’année n-1**.



Il compile des dépenses réparties en deux catégories :

- **Frais de vie courante**

On entend par “frais de vie courante”, toutes les charges fixes au cours des différents mois de l’année : loyer et charges locatives, alimentation, loisirs, transports, téléphonie et internet, vêtements et produits d’hygiène et d’entretien.

- **Frais spécifiques de rentrée**

Ce sont les frais payés uniquement à la rentrée : frais d’inscription, cotisation à la Contribution Vie étudiante et de Campus (CVEC), frais d’agence, souscription à une assurance logement, à une complémentaire santé et achat du matériel pédagogique.

Chaque poste de dépenses est analysé avec une distinction entre l’Ile-de-France et les régions.

La méthodologie complète du calcul de l’indicateur de la FAGE est disponible dans le dossier de presse “ *Indicateur du coût de la rentrée*” de la FAGE, à retrouver sur leur site internet.

A. Frais de vie courante

Les frais de vie courante correspondent aux charges **fixes** réglées mensuellement, comme les loyers, les dépenses d'alimentation et hygiène, la téléphonie ou bien encore les transports.

Détails par indicateurs :

- **Loyers et charges** : la moyenne est calculée pour un appartement de 20 à 30 m², charges comprises. Elle augmente par rapport à l'année précédente de **1,4%** en Régions et de **2%** en Ile-de-France.

Ville	Loyer moyen	Ville	Loyer moyen
Bordeaux	595,50 €	Nantes	468,00 €
Brest	405,00 €	Nice	641,50 €
Clermont-Ferrand	419,50 €	Paris (Ile-de-France)	659,84 €
Lille	518,50 €	Reims	417,00 €
Lyon	638,00 €	Rennes	450,50 €
Nancy	430,00 €	Strasbourg	514,00 €
Marseille	501,50	Toulouse	507,00 €
Montpellier	527,50 €		

Tableau : loyers moyens charges comprises dans les 16 villes avec une UFR odontologie

- **Repas au restaurant universitaire** : Le prix des repas au restaurant universitaire est obtenu en considérant qu'un étudiant prend en moyenne 20 repas au restaurant universitaire par mois. Le prix du ticket RU pour l'année 2020-2021 est de **3,30 €**.

Restauration universitaire	66 €
----------------------------	------

- **Téléphonie et internet** : Le tarif de téléphonie et internet pris en compte correspond à la moyenne des tarifs pratiqués par les grands opérateurs, Free, Orange et SFR pour une offre "Multi pack" (téléphonie mobile et internet).

Moyenne téléphonie et internet	51,32 €
--------------------------------	---------

- **Transports** : Il est pris en compte le tarif d'un abonnement étudiant en transports en commun et les allers-retours (5 par mois) entre le domicile familial et le lieu d'études dont la distance moyenne, estimée par l'INSEE, est de **14 km**.

Moyenne coût des transports IDF	105,22 €
Moyenne coût des transports en Région	101,83 €

- **Consommables** : Ils correspondent au budget alimentation (*hors RU*), à l'achat d'un matériel informatique payé mensuellement, des vêtements, des produits d'hygiène de base et des produits d'entretien. Cette année, il aurait également été possible de te tenir compte de l'achat des masques. En suivant les recommandations AFNOR, ces derniers représentent un surcoût moyen de 31,75€ par mois que nous n'incluons pas dans l'indicateur du coût de la rentrée.

Moyenne coût des consommables IDF	347,34 €
Moyenne coût des consommables en Région	314,99 €

- **Loisirs** : Ils comprennent l'achat de deux livres avec un prix moyen estimé à **12,50€** l'unité ainsi que des dépenses dites "de sorties" calculées à partir de l'enquête OVE de 2010.

Moyenne des coûts loisirs IDF	80,60 €
Moyenne des coûts loisirs en Région	74,80 €

Récapitulatif et évolution :

Région Ile-de-France	Année 2019	Année 2020	Evolution coût
Loyer et charges	646,62 €	659,84 €	+2,04%
Restaurant universitaire	66 €	66 €	0%
Téléphonie et internet	50,33 €	51,32 €	+1,97%
Transport	104,52 €	105,22 €	+0,67%
Alimentation, vêtements, produits d'hygiène et entretien	340,42 €	347,34 €	+2,03%
Loisirs	78,66 €	80,60 €	+2,47%
Total	1 286,55 €	1 310,32 €	+1,85%

Régions	Année 2019	Année 2020	Evolution coût
Loyer et charges	483,95 €	490,84 €	+1,42%
Restaurant universitaire	66,00 €	66,00 €	+0%
Téléphonie et internet	50,33 €	51,32 €	+1,97%
Transport	100,17 €	101,83 €	+1,65%
Alimentation, vêtements, produits d'hygiène et entretien	308,67 €	314,99 €	+2,05%
Loisirs	73,00 €	74,80 €	+2,46%
Total	1 082,12 €	1 099,78 €	1,63%

B. Frais spécifiques de rentrée

Les frais spécifiques de rentrée correspondent au paiement de la CVEC, des frais d'inscription à l'université, d'une complémentaire santé ainsi que le matériel pédagogique.

Détails par indicateurs :

- **Contribution Vie Étudiante et de Campus** : elle est indexée sur l'inflation.

CVE-C	92 €
-------	------

- **Frais d'inscription à l'université** : soit **1 376 euros** pour 6 années d'étude (1756 euros en ajoutant une année d'instance de thèse)

Inscription à l'université	170 € en licence* 243 € en master 380 € en doctorat
----------------------------	---

* montant retenu pour le calcul du prix moyen.

- **Complémentaire santé** : le montant est calculé par une moyenne entre l'offre "Tout Soins" de différentes mutuelles étudiantes.

Moyenne en Ile de France	321,60 €
Moyenne en région	325,55 €

- **Assurance Logement**

Moyenne en Ile de France	64 €
Moyenne en région	65,72 €

- **Frais d'agence** : frais facturés au locataire pour la signature d'un bail de location.

Moyenne en Ile de France	300 €
Moyenne en région	243 €

- **Matériel pédagogique** : articles de base nécessaires pour débiter une année universitaire. La matériel spécifique dentaire est abordé dans la partie suivante.

Matériel pédagogique de base	256,15 €
------------------------------	----------

Récapitulatif et évolution :

Région Ile-de-France	Année 2019	Année 2020	Evolution coût
Droits d'inscription	170 €	170 €	0%
CVE-C	91 €	92 €	1,10%
Complémentaire santé	321,60 €	321,60 €	0%
Assurance logement	64,00 €	64,00 €	0%
Frais d'agence	300,00 €	300,00 €	0%
Matériel pédagogique	250,82 €	256,15 €	2,12%
Total	1 197,42 €	1 203,75 €	0,53%

Régions	Année 2019	Année 2020	Evolution coût
Droits d'inscription	170€	170€	0%
CVE-C	91,00 €	92,00 €	1,10%
Complémentaire santé	313,31 €	325,55 €	3,90%
Assurance logement	65,25 €	65,72 €	0,72%
Frais d'agence	243,00 €	243,00 €	0%
Matériel pédagogique	250,82 €	256,15 €	2,12%
Total	1 133,38 €	1 152,42 €	1,68%

Coût de la rentrée 2020 pour un étudiant :

L'indicateur du coût de la rentrée correspond à la somme qu'un étudiant devra déboursier pour le mois de Septembre 2020. Il correspond à une moyenne entre régions et Ile de France, pondérée avec le nombre d'étudiants. Il s'élève cette année à :

2 329,26 €

hors matériel dentaire

II. COÛT DE LA RENTRÉE EN ODONTOLOGIE

Le coût des études est un combat historique de l'UNECD, qui, depuis sa création, travaille à réduire les inégalités sociales et le déterminisme qu'elles entraînent. Il y a 20 ans, il était considéré comme normal pour les étudiants en chirurgie dentaire de venir soigner les patients avec leurs outils personnels dans les hôpitaux. Personne n'envisage aujourd'hui cette possibilité. Il doit en être de même pour le matériel pédagogique à la faculté.

Cette année, après avoir sondé les 16 associations étudiantes de chirurgie dentaire, s'occupant toutes de l'achat du matériel, notre inquiétude quant aux disparités nationales du coût des études s'amplifie.

A. Méthodologie

Un questionnaire a été partagé aux administrateurs et administratrices de l'UNECD en janvier 2020, afin de renseigner les items suivants :

- nombre d'étudiants boursiers et non boursiers par promotion ;
- matériel **acheté** par les étudiants **non boursiers** sur leur scolarité (DFGSO2, DFGSO3, DFASO2, DFASO3, T1) ;
- matériel **acheté** par les étudiants **boursiers** sur leur scolarité (DFGSO2, DFGSO3, DFASO2, DFASO3, T1) ;
- matériel **fourni** par la faculté pour les étudiants **non boursiers** sur leur scolarité (DFGSO2, DFGSO3, DFASO2, DFASO3, T1) ;
- matériel **fourni** par la faculté pour les étudiants **boursiers** sur leur scolarité (DFGSO2, DFGSO3, DFASO2, DFASO3, T1) ;

La récolte de ces données à l'échelle nationale nous a permis de faire le point sur la diversité des fonctionnements de nos UFR et d'analyser ces résultats. Il nous a paru fondamental de différencier le coût total de la scolarité pour un étudiant **non boursier** de celle d'un étudiant **boursier**.

B. Résultats

Il incombe à l'étudiant en chirurgie dentaire de se procurer en début de cursus une mallette de matériel de composition variable selon les UFR :

- **les consommables** : gants, blouse, lunettes de protection, matériaux à empreinte (alginate, plâtre, silicone), matériaux de restauration (composite, biodentine), matériaux d'entraînement (modèles Frasco, Kavo, mâchoires de porc), matériel endodontique (simulateurs en plexiglas, Gutta Percha), dents en résine, joues de mannequins, ...
- **les instruments** : sonde, précelle, miroir, trousse de PK Thomas, fouloirs, pince à crampon, cadre à digue, bols et spatules à plâtre et alginate, instruments rotatifs (contre-angle, turbine, pièce à main), lampe à polymériser, articulateur et arc facial, coffrets de fraises (prothèse fixée, prothèse adjointe, restauration et endodontie), limes endodontiques, ...

L'ensemble de ces dépenses s'effectue **généralement en deuxième année (DFGS02)** et s'accompagne fréquemment d'un **réassort les années suivantes** : rachat de dents en résine, capteurs radiographiques (adulte et enfant), renouvellement des consommables ou une trousse de matériel nécessaire aux soins cliniques non fournie par les services hospitaliers.

Le coût moyen du matériel pour un étudiant en chirurgie dentaire sur la totalité de ses études s'élève à :

1 537,04 €

Hors frais de vie courante et frais de rentrée

Cette moyenne cache une importante disparité entre les **260€** que déboursent les étudiants de la faculté de chirurgie dentaire de Paris V et les **3 300€** que déboursent les étudiants en odontologie de Lille. Cette moyenne est calculée en pondérant le prix payé par les étudiants durant leurs études par le nombre d'étudiants de chaque faculté.

Cette disparité du coût des études s'explique dans un premier temps par la quantité de matériel à acheter, qui varie énormément d'une faculté à l'autre, mais aussi par la quantité de travaux pratiques réalisés tout au long de l'année.

Ville	Coût boursier	Coût non boursier
Bordeaux	150 €	1 367 €
Brest	230 €	378 €
Clermont-Ferrand	765 €	1 179 €
Lille	1 700 €	3 300 €
Lyon	280 €	1 554 €
Marseille	800 €	800 €
Montpellier	1 164 €	2 300 €
Nancy	650 €	650 €
Nantes	670 €	770 €
Nice	575 €	1 750 €
Paris V	40 €	260 €
Paris VII	2 320 €	2 320 €
Reims	915 €	1 664 €
Rennes	1 230 €	1 230 €
Strasbourg	210 €	2 576 €
Toulouse	1 562 €	1 900 €

Tableau : coût des études par faculté et en fonction de l'attribution de bourses sur critères sociaux

Douze UFR d'odontologie sur seize bénéficient d'une distinction des frais de matériel pour les étudiants boursiers des non boursiers avec en moyenne une différence de **894,75€**. Par exemple, les étudiants de la faculté de chirurgie dentaire de Strasbourg doivent s'affranchir de **2 576€** de frais de matériel, tandis que les étudiants bénéficiant d'une bourse sociale dépensent seulement **210€**, soit une différence de **2 366 €** ! D'après le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, il y avait **plus d'un étudiant sur 4** en filière de santé en octobre 2019 à bénéficier d'une bourse sur critères sociaux².

Cependant, bon nombre d'étudiants appartiennent à un foyer avec revenus modestes sans pour autant être éligibles à la bourse sur critères sociaux, et se trouvent ainsi en difficulté pour avancer la totalité des frais des études en chirurgie dentaire. Nous rappelons que les bourses sur critères sociaux sont organisées en échelons et ne sont donc pas corrélées proportionnellement aux revenus des parents.

² Note Flash du SIES, Les boursiers sur critères sociaux en 2018-2019, octobre 2019

Focus sur la rentrée des deuxièmes années

La deuxième année des études de chirurgie dentaire est une année spécifique pour de nombreux aspects :

- elle implique un changement de ville pour les étudiants appartenant à une université qui ne contient pas de composante odontologie ,
- la majorité du coût du matériel spécifique dentaire est achetée lors de cette année.

Faculté	Montant déboursé en DFGSO2
Bordeaux	1 053 €
Brest	168,40 €
Clermont-Ferrand	834,06 €
Lille	2 667 €
Lyon	550 €
Marseille	100 €
Montpellier	1 975 €
Nancy	568 €
Nantes	195 €
Nice	1 183 €
Paris V	0 €
Paris VII	1 429 €
Reims	1 203,55 €
Rennes	800 €
Strasbourg	1 823,50 €
Toulouse	1 670 €

Tableau : coût du matériel pédagogique pour une entrée dans les études d'odontologie par faculté

Encore une fois, nous retrouvons de grandes hétérogénéités entre les facultés. La moyenne du coût du matériel pour l'entrée dans les études d'odontologie est de :

1 079,23 €

C'est donc dès l'entrée en deuxième année que se concentre les $\frac{2}{3}$ du coût des études pour un étudiant en chirurgie dentaire. Il est à noter l'extrême différence de certaines facultés : la somme à déboursé varie entre 0 € et plus de 2 600 € !

Coût de la rentrée 2020 pour un étudiant en deuxième année de chirurgie dentaire

Ce montant est la somme moyenne à déboursé lors du mois de septembre pour un étudiant entrant en deuxième année de chirurgie dentaire en France.

3 408,49 €

Comprend les frais de vie courante, les frais spécifiques de rentrée et le matériel dentaire

III. PISTES DE RÉFLEXION

L'UNECD déplore les inégalités liées au coût des études en odontologie et lance une réflexion quant à la mise en place de solutions simples et efficaces. Bien évidemment, les spécificités locales ne rendent pas applicables l'ensemble des propositions à chaque faculté.

A. Généralisation des systèmes d'aides pour les étudiants boursiers

L'UNECD demande la généralisation des systèmes permettant de diminuer les coûts pour les étudiants boursiers. Déjà présents dans de nombreuses facultés, ces systèmes permettent d'exonérer ou de réduire fortement (plus de 800 euros en moyenne) les frais de matériel pour les boursiers.

B. Achat de matériel d'occasion

Certaines facultés de chirurgie dentaire pratiquent déjà cette solution qui consiste en la **vente de matériel d'occasion aux nouveaux arrivants de deuxième année**. Le matériel n'ayant servi qu'aux travaux pratiques est généralement en bon état.

Ce système pourrait faire intervenir les corporations étudiantes locales, qui s'occupent de racheter le matériel d'anciens étudiants afin de le revendre au même prix, ou bien tout simplement à mettre en contact les étudiants vendeurs et acheteurs.

La création d'une "bourse à l'équipement" peut aussi être envisagée en début d'année universitaire. Cette dernière correspondrait à un après-midi organisé pour la revente de ce matériel entre anciens et nouveaux étudiants.

C. Rationaliser le matériel demandé aux étudiants

Une partie du matériel imposé aux étudiants en chirurgie dentaire doit être rationalisée. Plusieurs facultés imposent l'achat de blouses brodées au nom de l'étudiant pour les travaux pratiques, alors qu'une blouse simple avec un badge ou une étiquette thermocollante pourrait faire économiser plusieurs dizaines d'euros.

De même, l'achat d'un articulateur avec arc facial dès le premier cycle pour réaliser seulement quelques séances de travaux pratiques dans l'année pour certaines facultés pourrait-être remplacé par un pool d'articulateurs utilisables d'années en années. Il semble alors nécessaire d'étaler au maximum les dépenses obligatoires sur l'ensemble du cursus afin de ne pas concentrer la pression financière au début des études.

Certaines industriels historiques imposent des tarifs excessifs. L'utilisation d'entreprises concurrentes permet à qualité constante de diminuer drastiquement les coûts.

Citons par exemple les dents en résine achetées à une marque historique à environ 3 € l'unité, alors qu'il existe des dents en résine à 90 centimes. Certaines facultés ont déjà franchi le pas !

De même, de nombreuses facultés commandent du matériel souvent très similaire au même fournisseur. On peut citer les kits de fraises, très semblables d'une faculté à l'autre et pouvant facilement être commandés en grandes quantités. Nous proposons alors une mutualisation des commandes entre les facultés afin de faire baisser les coûts de production.

D. Initiatives déployées au sein des facultés

Certaines facultés ont déjà initié le déploiement de dispositifs visant à diminuer le coût du matériel pédagogique pour les étudiants. Ainsi, il est possible de voir la mutualisation de certaines commandes : financés par la faculté, les matériels sont ensuite mis à disposition de tous les étudiants qui n'ont donc plus à en financer un exemplaire chacun.

Ce système ne pouvant pas s'appliquer à tout le matériel utilisé durant les travaux pratiques, certaines UFR ont fait le choix de prendre à leur charge l'achat de matériel onéreux tel que les contre-angle, pièce à main et turbine afin de les prêter aux étudiants durant leur formation.

Des dispositifs commencent à se mettre en place dans les UFR et nous encourageons leur démocratisation.

Contacts



BONALDI Alice

Vice-présidente en charge des affaires sociales

Tél : 06.67.07.66.14

E-Mail : social@unecd.com



LE DRAST Ewen

Président

Tél : 06 42 65 76 08

E-Mail : president@unecd.com